

## **Compte-rendu du conseil d'école extraordinaire du Lundi 3 juillet 2017** **Ecoles Maternelle et élémentaire Croix Boissée à Vert Le Grand**

### **Etaient présents :**

**Inspection éducation nationale :** Excusée : Mme Parbaile

**Infirmière éducation nationale :** Mme Schmidt

**Municipalité :** Excusé Mr Quintard (Pouvoir donné à Monsieur Nicolas)

Mr Nicolas, adjoint aux affaires scolaires.

### **Enseignants Elémentaire :**

Monsieur Fortant (CE1), Mmes Bernaud (CP), Le Doaré (CE1/CE2), Boullard (CE2/CM2), Bodéant (CP/CM2), Leblanc (CM1),

Excusée : Mme Durand (  $\frac{1}{4}$  de décharge)

### **Enseignants Maternelle :**

Mmes Catinot (PS), Mimouni Moinard (MS/GS), Badoux (PS/GS), Siquin (MS/GS)

Enseignante excusée : Mme Fouillet (PS)  $\frac{1}{4}$  de décharge

**Parents : Titulaires élém :** Mmes Stupnicki, Khalfa, Durand, Mmes Poisson, Raulin

Excusée : Mme Albano

**Parents : Titulaires maternelle :** Mmes Visocchi-Lagache, Chartier, Mr Moïta (suppléant représentant Mme Frelin)

Excusés : Mr Millet, Mme Frelin

Chaque partie ayant exposé son avis sur le sujet, le conseil des écoles maternelle et élémentaire de la Croix Boissée à Vert Le Grand, réuni le lundi 3 juillet 2017 à 18h30 demande, conformément au nouveau décret sur les rythmes scolaires, un changement de l'organisation de la semaine scolaire dès la rentrée 2017-2018.

Après une consultation des membres et un vote, le conseil d'école demande l'organisation suivante :

Semaine sur 4 jours travaillés (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Horaires : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

La mairie nous informe qu'elle fait la même demande.

La proposition est soumise au vote du conseil et de ses représentants.

Personnes présentes ou représentées : 20

### **Mairie**

- 1 vote pour Monsieur le Maire (pouvoir donné à Monsieur Nicolas) : semaine de 4 jours

- 1 vote pour Monsieur Nicolas, adjoint au maire chargé des affaires scolaires : semaine de 4 jours

**Enseignants élémentaire** (s'appuyant sur les difficultés constatées d'un manque de concentration et d'une fatigabilité accrue, malgré les nouveaux rythmes)

- 6 enseignants présents sur 7 et 6 votes pour la semaine de 4 jours

**Enseignants maternelle** (s'appuyant sur la perturbation des rythmes de l'enfant avec les changements permanents d'interlocuteurs et d'horaires).

- 4 enseignants présents sur 5 et 4 votes pour la semaine de 4 jours

**Parents élus en élémentaire** (s'appuyant sur un sondage auprès des familles)

- 5 parents titulaires présents sur 6 et 5 votes pour la semaine de 4 jours

**Parents élus titulaires en maternelle** (s'appuyant sur un sondage auprès des familles)

- 2 parents titulaires présents sur 4 et un parent suppléant présent avec le pouvoir d'un titulaire et 3 votes pour la semaine de 4 jours

### **Résultat du vote :**

- 20 voix pour la semaine de 4 jours

- 0 voix pour la semaine de 4 jours  $\frac{1}{2}$

La nouvelle proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil des écoles maternelle et élémentaire.